



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A SYDNEY

COMPTE-RENDU
de la réunion du Conseil consulaire du 30 juin 2020

A 10h au Consulat général de France à Sydney

Participants :

Mme **Anne BOILLON**, Consule générale, Présidente du conseil consulaire
M. **Bernard LE BOURSICOT**, Conseiller des Français de l'étranger, Vice-président du conseil consulaire
M. **Jean-Philippe GRANGE**, Conseiller des Français de l'étranger et Conseiller AFE
Mme **Marie-Claire GUILBAUD**, Conseillère des Français de l'étranger
Mme **Danièle KEMP**, Conseillère des Français de l'étranger et Conseillère AFE
M. **Sébastien VALLERIE**, Conseiller des Français de l'étranger
M. **Pierre BIANCONI**, Adjoint à la Consule générale

*

Ordre du jour

1. Covid-19
 - Impact de la crise sur le réseau culturel et éducatif français en Australie
 - Retour d'expérience sur la gestion de la crise
 - Perspectives à moyen terme pour les communautés françaises
 - Adaptation des activités du consulat et des agences consulaires
 - Tournées consulaires
 - Point sur les aides spéciales Covid-19
2. Report de l'élection des Conseillers des Français de l'étranger
3. Sécurité
4. Point d'information sur l'externalisation des visas
5. Points ajoutés à l'ordre du jour par les élus
6. Signature du compte rendu du précédent conseil consulaire

*

* *

La Présidente a introduit la séance en rappelant que l'ordre du jour avait pour but de faire un retour sur la crise du Covid-19 et son impact sur les communautés Françaises en Australie, résidents et de passage. Elle a rappelé que, la situation sanitaire locale l'ayant permis, les services du consulat général étaient restés ouverts durant la totalité de la crise moyennant des adaptations en termes d'accueil du public et de priorisation des formalités.

1. Covid-19.

Impact de la crise sur le réseau culturel français en Australie - intervention de Bertrand Pous, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France à Canberra.

M. Pous a pris la parole pour commenter les évolutions qu'ont connues les Alliances françaises et les établissements du réseau scolaire français.

S'agissant des Alliances françaises, la crise du Covid-19 amortie par le dispositif *JobKeeper* a eu pour principale conséquence le report du *French Film Festival*. Toutefois, avec l'amélioration de la situation, le festival a été reprogrammé à partir du 14 juillet 2020 dans toutes les villes australiennes initialement prévues, et ce pour trois semaines.

Le passage en ligne des cours de Français dans les Alliances a été rapide et plutôt positif. Ce nouveau canal a permis d'attirer de nouveaux publics, de jeunes professionnels notamment. L'enjeu sera désormais de savoir si ces taux d'inscription vont se maintenir sur le long terme. Les Alliances envisagent de pérenniser une offre hybride, avec un mélange de cours en ligne et de cours en présentiel.

Aujourd'hui, les écoles et les Alliances font face à un problème de recrutement des enseignants. Avec la fermeture des frontières, les remplacements des enseignants qui quittent l'Australie ne peuvent avoir lieu. Un dialogue a été initié avec les autorités locales sur ce sujet.

Le réseau scolaire n'a pas connu de problème majeur, les écoles françaises (le Lycée Condorcet à Sydney et le Lycée Franco-Australien à Canberra) s'étant adaptées rapidement. Le dispositif renforcé d'octroi des bourses scolaires a bien fonctionné, le nombre d'inscrits est resté stable.

Retour d'expérience sur la gestion de la crise et perspectives à moyen terme pour les communautés françaises.

La crise du Covid-19 a provoqué une vague significative de retours en France. Sur les 33 000 Français présents en Australie sous visa temporaire en mars, un tiers est rentré, principalement dans les trois premières semaines de la crise. Selon les chiffres de l'immigration australienne, il reste environ 250 Français avec un visa touristique en Australie. D'ici la fin de l'année, le nombre de détenteurs de visas

Vacances-Travail (qui a déjà diminué de plus d'1/3 à moins de 10 000) sera amené à se réduire drastiquement, compte tenu de l'absence de nouvelles arrivées et de la proportion habituellement assez faible de VVT demandant et obtenant une deuxième année (entre 10 et 15%)

Au pic de la crise, les autorités françaises ont affrété trois avions de transport au départ de Perth, Sydney et Melbourne pour rapatrier les cas les plus vulnérables en métropole. Des accords ont été passés avec Air Calin pour permettre aux résidents néo-calédoniens de rentrer et deux vols militaires organisés dans le cadre de l'opération « Résilience » ont permis aux résidents polynésiens et réunionnais de rejoindre leur lieu de résidence.

Les services du consulat et de l'ambassade ont travaillé en synergie et les équipes ont été placées sous un organigramme commun. Les deux postes ont pu s'appuyer sur le réseau des conseillers consulaires (devenus conseillers des Français de l'étranger), le réseau associatif et celui des consuls honoraires. L'efficacité de ces réseaux a été saluée par la consule générale qui a saisi l'occasion de cet échange pour remercier les élus de leur aide durant la crise.

Communautés résidentes

La période de crise a été marquée par un nombre plus important de requêtes liées au registre (actualisation des informations, inscriptions) : 1500 requêtes ont été traitées, dont plus de la moitié concernant des inscriptions.

Les élus ont insisté, au regard des événements des derniers mois, sur l'importance de s'enregistrer auprès du consulat général dès que le séjour dans le pays dépasse six mois.

Pour s'inscrire veuillez suivre [ce lien](#).

La Consule générale est revenue sur les modalités d'obtention des exemptions au *travel ban* imposé aux binationaux (dont franco-australiens) et aux résidents permanents : en cas de motif humanitaire ou de départ définitif les demandes étaient traitées positivement pour autant que le dossier soit solidement constitué tout en notant l'observation de notifications de décisions souvent tardives.

Le Consulat général n'intervient qu'en dernier recours, la décision relevant de toute façon souverainement des autorités australiennes.

Adaptation des activités du consulat et des agences consulaires.

Le consul adjoint a indiqué qu'à partir de la deuxième quinzaine du mois de mars, les activités du consulat se sont concentrées sur l'assistance aux Français afin de leur permettre de quitter l'Australie (recensement, délivrance de documents de voyage, assistance aux personnes les plus vulnérables...).

Depuis le mois de juin, les agents ont repris une activité plus classique, avec des possibilités de rendez-vous plus importantes pour les demandes de passeports (une douzaine par jour) et les formalités d'état civil. Les visas sont de nouveau ouverts à certaines catégories de demandeurs uniquement, à retrouver [ici](#).

L'organisation reste axée sur la sécurité des agents et des visiteurs. Les règles de distanciation sociale sont respectées dans la salle d'attente et des mesures ont été prises pour chaque poste de travail accueillant du public.

Tournées consulaires.

Une tournée consulaire est prévue mi- ou fin août à Brisbane pour le recueil des demandes de passeport. Elle sera aussi l'occasion d'établir des procurations pour le référendum sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté. Pour plus d'informations, voir [l'article dédié sur le site internet du consulat](#) ainsi que celui des autorités de Nouvelle-Calédonie concernant la [liste électorale spéciale](#).

Point sur les aides spéciales Covid-19.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a été en mesure d'allouer une subvention aux organismes locaux d'entraide et de solidarité – les French Assist – pour les soutenir dans l'assistance qu'ils fournissent aux Français touchés par la crise du Covid-19. Le montant global pour l'Australie est de 23 067 euros répartis entre les French Assist de NSW, Victoria, Queensland et Western-Australia. Ces montants proviennent de la réallocation du budget du STAFE 2020. Les élus saluent la réactivité et la collaboration avec les élus dont le poste a fait preuve en la matière.

Par ailleurs le gouvernement a mis en place un dispositif d'aide sociale ponctuelle aux Français en Australie se trouvant en situation de grande difficulté en raison de l'épidémie. A ce stade, sur 30 demandes déposées, 16 aides ont été accordées pour un montant total de près de 3 000 euros (en Australie le barème est de 174 euros par foyer et de 116 euros par enfant à charge). Les profils étaient majoritairement des détenteurs de visas Vacances-Travail.

2. Report de l'élection des Conseillers des Français de l'étranger.

La Consule générale a rappelé aux élus le report des élections consulaires à mai 2021 et les précisions apportées par la Loi du 22 juin 2020 parue au journal officiel du 23 juin. Les candidats devront à nouveau procéder au dépôt des listes, selon des modalités simplifiées. Un courrier avait été adressé aux candidats têtes de listes pour les en informer.

S'agissant de la modalité de vote par Internet, prévue pour ce scrutin, les élus ont tenu à faire part de leur vigilance partagée par les Parlementaires des Français de l'étranger eu égard de la situation de l'entreprise actuellement titulaire du marché pour cette prestation.

La commission de contrôle devra tout de même se réunir en fin d'année 2020.

3. Sécurité.

La Consule générale rappelle qu'un comité de sécurité s'était tenu le 25 mars 2020 comme annoncé lors du Conseil consulaire du 2 décembre 2019 et indique que la tenue du prochain comité de sécurité pourrait avoir lieu en février 2021, sous le contrôle de l'Ambassade de France à qui il revenait l'initiative de le convoquer.

Aucune évolution n'est à signaler concernant la sécurité des communautés françaises en Australie depuis le dernier point effectué avec les élus.

4. Point d'information sur l'externalisation des visas.

La Consule générale a rappelé qu'un prestataire avait été sélectionné en février 2020 pour prendre en charge le recueil des demandes de visa. Au vu de la conjoncture actuelle, le calendrier prévu doit être adapté mais le marché sera signé courant juillet 2020. La consule générale a fait état d'une prévision de début de collecte des dossiers dans les villes australiennes autres que Sydney en avril 2021.

5. Points ajoutés à l'ordre du jour par les élus.

Les élus sont revenus sur l'organisation du 14 juillet particulièrement symbolique dans le contexte actuel. La Consule générale a indiqué que les festivités resteraient modestes en raison de la situation et des règles encore en vigueur, notamment sur les rassemblements en intérieur.

6. Signature du compte rendu du précédent conseil consulaire.

Les membres du Conseil consulaire approuvent formellement, par leur signature, le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 2 décembre 2019 et qui est disponible sur le site internet du consulat général, à retrouver [\(ici\)](#).

La Consule générale clôt la séance à 12h30.